



**LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023**

Conformément à l'article L 2121-25 du Code Générale des Collectivités Territoriales

**N°29/2023 - DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS
SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2023**

Délibération adoptée à l'Unanimité

Affichage le 13 juin 2023
Le Maire, Annick GOINEAU

